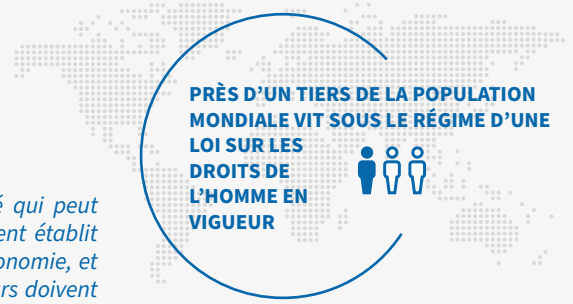


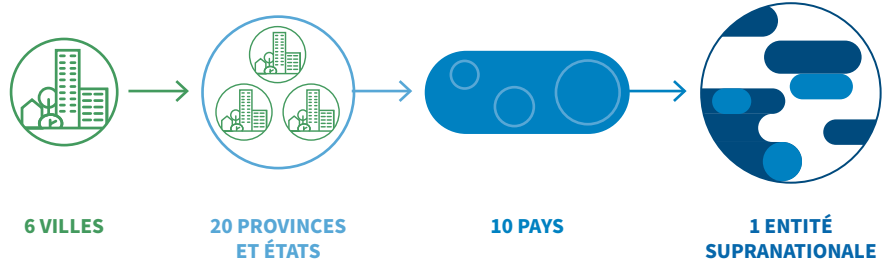
L'ÉCHANGE DE QUOTAS D'ÉMISSION DANS LE MONDE

Un système d'échange de quotas d'émission (SEQE) est un instrument de marché qui peut être utilisé pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). Le gouvernement établit une limite (plafond) pour les émissions totales dans un ou plusieurs secteurs de l'économie, et émet des quotas en fonction de cette limite. Les entreprises opérant dans ces secteurs doivent posséder un quota pour chaque tonne d'émissions qu'elles émettent. Ces quotas peuvent être alloués gratuitement par le gouvernement ou achetés lors de ventes aux enchères organisées par celui-ci. Il existe actuellement 29 systèmes d'échange de quotas d'émission répartis sur les cinq continents. Mais qu'est-ce qui fait de l'échange de quotas d'émission un instrument politique aussi intéressant ?

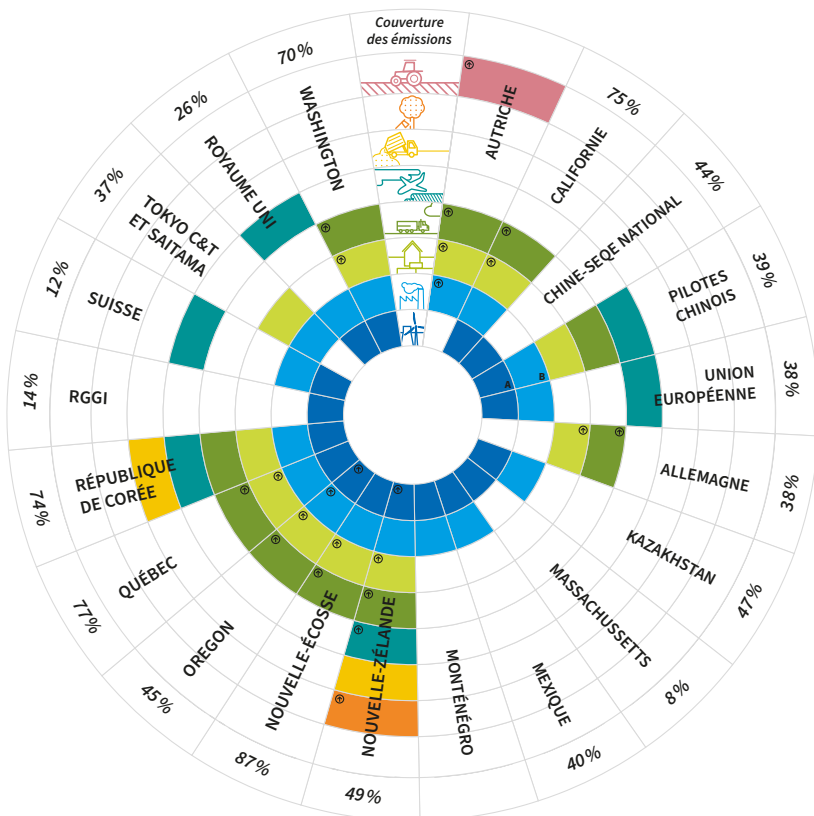


L'échange de quotas d'émission se répand dans le monde entier

Le premier grand SEQE – le système européen d'échange de quotas d'émission (EU ETS) – a été mis en place en 2005. À ce jour, 29 systèmes sont en vigueur aux niveaux supranational, national et infranational, et 20 autres sont en cours d'élaboration ou envisagés. Des juridictions représentant 55% du PIB mondial ont recours à l'échange de quotas d'émission, qui s'est imposé comme un instrument clé pour décarboniser les économies.



SEQE EN VIGUEUR



Secteurs couverts par un SEQE dans les différents systèmes

Les éléments de conception diffèrent d'un système à l'autre, tout comme les GES et les secteurs économiques qu'ils couvrent. Si la plupart des systèmes ciblent les secteurs de l'industrie et de l'électricité, un SEQE peut également être conçu pour réduire les émissions dans d'autres secteurs. La couverture des émissions, c'est-à-dire la part des émissions de GES de la juridiction couverte par le SEQE, varie également d'un système à l'autre.



Pour plus d'informations et de détails, voir le Rapport Annuel 2023. © Indique quel secteur assure la couverture en amont.

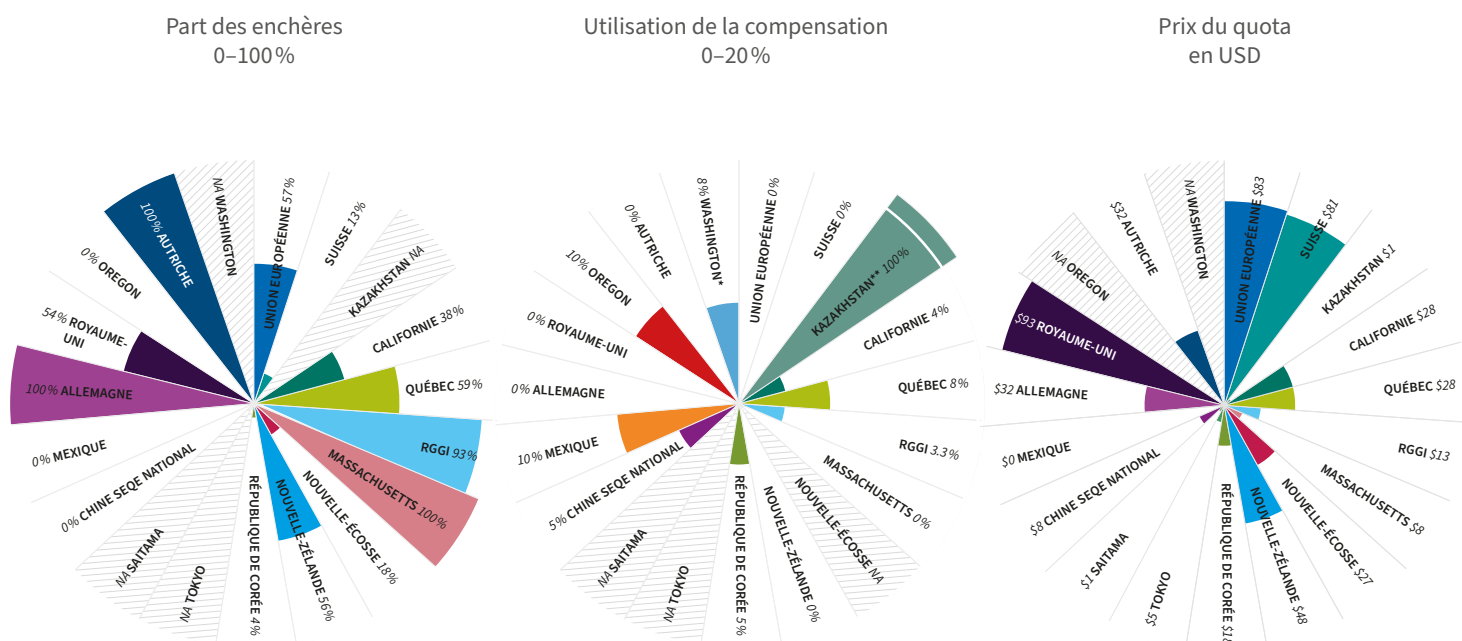
Différentes formes de SEQE

Les gouvernements peuvent adapter la conception du SEQE aux conditions locales.

Dans un SEQE, le gouvernement peut distribuer gratuitement des quotas d'émission, les mettre aux enchères ou combiner les deux approches. Dans la figure ci-dessous, la part de la vente aux enchères est exprimée en tant que part du plafond de 2022 et indique la part des quotas qui ont été vendus aux enchères et qui ont généré des revenus pour le gouvernement de la juridiction. Voir ICAP Résumé SEQE #5 pour plus de détails sur la mise aux enchères comme moyen d'allocation des quotas.

Les prix des quotas varient également d'un SEQE à l'autre, et le niveau des prix aura une incidence sur l'incitation globale à réduire les émissions de GES dans les secteurs couverts. Dans la figure ci-dessous, le prix des quotas est mesuré en USD par tonne métrique de CO₂e et calculé en moyenne sur 2022.

Certains gouvernements ont recours à des mesures qui offrent une certaine flexibilité aux entités régulées, telles que l'utilisation de crédits de compensation, qui représentent des réductions d'émissions provenant d'activités en dehors du champ d'application d'un SEQE. Les entités régulées peuvent utiliser ces crédits pour remplir (dans la plupart des cas, en partie) leurs obligations de conformité. Dans la figure ci-dessous, l'utilisation de crédits compensatoires indique la part des obligations d'une entité de conformité qui peut être remplie en utilisant des crédits compensatoires approuvés. Voir ICAP Résumé SEQE #7 pour plus de détails.



- * Jusqu'à 5% pour les projets ne se situant pas sur des terres tribales reconnues par le gouvernement fédéral, plus 3% supplémentaires pour les projets se situant sur des terres tribales reconnues par le gouvernement
- ** Le SEQE du Kazakhstan est représenté hors échelle dans cette infographie.

Couverture

Pourcentage des émissions de la juridiction couvertes par le système (en %).

Prix des quotas

Prix moyen pondéré des quotas pour 2022, pour une tonne métrique d'émissions de CO₂e (en USD).

Part des enchères

Proportion de quotas qui n'est pas allouée gratuitement, mais qui doit être acquise soit aux enchères, soit d'une autre manière (en %).

Utilisation des crédits compensatoires

Part de l'obligation de conformité qui peut être remplie à l'aide de crédits compensatoires approuvés.

Les systèmes évoluent et gagnent en résilience avec le temps

La première génération de SEQE a été améliorée et affinée sur la base des enseignements acquis. Depuis sa création, le SEQE de l'UE a fait l'objet d'une réforme majeure, avec notamment un plafond plus strict, une suppression progressive de l'allocation gratuite et l'introduction progressive d'un mécanisme d'ajustement aux frontières pour le carbone à partir de 2026 pour certains secteurs. En outre, l'UE a décidé d'introduire un nouveau système pour les bâtiments, le transport routier et la chaleur industrielle, qui entrera en vigueur en 2027. D'autres systèmes dans le monde, de la Californie à la Nouvelle-Zélande, ont également adopté des réformes pour renforcer leurs ambitions en matière de climat, assurer la stabilité du marché et s'attaquer aux effets de la répartition. Ces mesures ont été mises à l'épreuve lors de la pandémie de COVID-19 et de la crise mondiale de l'énergie. Malgré ces circonstances difficiles, les systèmes existants ont fait preuve de maturité et se sont avérés résistants aux chocs extérieurs.

En outre, l'échange de quotas d'émission s'est révélé être une source précieuse de revenus, avec plus de 63 milliards d'USD collectés en 2022, grâce à la hausse des prix des quotas et à l'augmentation de la part des allocations de quotas provenant de la mise aux enchères. De nombreux gouvernements consacrent ces ressources à la poursuite de l'action climatique, au subventionnement des technologies énergétiques ou à l'aide aux ménages à faible revenu.

LES SEQE EN PERSPECTIVE

La taille des bulles donne une estimation de la taille du SEQE en fonction de la quantité d'émissions couvertes. La bulle est centrée sur la proportion des émissions de la juridiction qui sont réglementées.

